

Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I

Synthèse du Mémoire de Master

Séjours linguistiques au secondaire II

Avis des enseignants et des directions de gymnases romands
accueillant des élèves germanophones de maturité bilingue

Auteur	Duc Héloïse
Superviseur	Prof. Gurtner Jean-Luc et Dr Brohy Claudine
Date	Mémoire déposé le 9 juillet 2015 Synthèse envoyée le 6 septembre 2015

Introduction

Dans le canton de Zurich, la maturité bilingue allemand-anglais des gymnases a été reconnue avec une évaluation globalement bonne. Le canton a alors décidé d'introduire une maturité bilingue français-allemand (débutée en tant que projet pilote en 2010) avec un séjour linguistique dans un gymnase romand durant un demi-semester ou un semestre. Le projet a été évalué par le Département des sciences de l'éducation de l'Université Fribourg en 2014 et cette filière a alors également été reconnue. Ce fut d'abord expérimental dans ces deux écoles, mais le canton prévoit d'étendre le programme bilingue français-allemand à d'autres gymnases (Brohy & Gurtner 2014).

Ce travail de mémoire s'intéresse à la manière dont se déroule le séjour linguistique des élèves zurichois en Suisse romande. En effet, la filière n'indique pas comment doit se passer ce séjour dans un gymnase romand, mais communique uniquement la durée de ce dernier. Il s'agit donc d'analyser de manière qualitative des entretiens passés non seulement auprès des enseignants, mais aussi auprès des responsables et de membres de la direction de quatre gymnases romands qui ont accueilli des élèves des deux gymnases zurichois, Kantonsschule Zurich-Nord (KZN) et Kantonsschule Freudenberg (KFR), durant l'année scolaire 2013-2014. Le but de cette recherche est de mettre en évidence le processus de l'échange ou du séjour linguistique dès la première

prise de contact, en passant par le séjour en soi et jusqu'au retour de l'élève dans son gymnase d'origine. Il s'agit également d'une description de ce processus et d'une présentation des avis des acteurs de la maturité bilingue et de la manière dont ils perçoivent le programme. Cela permet ainsi d'identifier les améliorations à apporter pour qu'un échange ou séjour linguistique se passe dans les meilleures conditions.

Questions de recherche

La partie théorique du travail a permis la récolte d'informations sur les différents systèmes de maturités bilingues en place à Zurich et en Romandie, sur l'histoire et les règlements de cette filière gymnasiale, mais aussi sur les échanges linguistiques et la politique en place en Suisse. Nous avons pu voir qu'il y passablement d'études et de travaux sur l'enseignement bilingue, notamment sur les branches enseignées en langue 2. En revanche, il existe peu d'études sur la pratique et les bénéfices liés aux échanges et aux séjours linguistiques dans le cadre de tels programmes. Nous avons pu constater que certains éléments restent flous en ce qui concerne notamment l'accueil des élèves au sein d'un établissement et dans les classes par les différents acteurs jouant un rôle dans la maturité bilingue ou encore la communication entre les établissements scolaires impliqués dans un échange linguistique. Nous formulons ci-dessous des questions de recherche pour répondre aux objectifs de ce travail.

- Comment se déroule le séjour linguistique de la maturité bilingue des élèves zurichois en Suisse romande ?
- Dans quelle mesure est-ce que l'arrivée d'un élève est prise en compte au sein de l'école et de la classe, par l'enseignant et par les autres acteurs présents ?
- Comment une organisation optimale peut être mise en place et comment les différents systèmes peuvent être compatibles pour permettre aux élèves un séjour linguistique vécu comme une expérience enrichissante ?
- Comment se passe la communication entre les deux écoles impliquées dans les échanges linguistiques ?

Méthodologie

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la procédure d'évaluation d'une expérience pilote de maturité bilingue français-allemand menées à Zurich, évaluation pour laquelle l'Université de Fribourg a été mandatée. Les *Kantonsschule Freudenberg* et *Kantonsschule Zürich Nord (Oerlikon* au moment du début du projet) ont posé leur candidature pour le projet-pilote. L'évaluation de leur programme pour une reconnaissance fédérale devait se faire au plus tard durant l'année scolaire 2014/2015. L'évaluation de la maturité zurichoise avec mention bilingue allemand-français concernait l'enseignement immersif à Zurich, les élèves eux-mêmes, les familles

d'accueil en Suisse romande et les échanges/séjours linguistiques en Suisse romande. Le rapport final de cette évaluation a été déposé en septembre 2014 et a permis aux deux gymnases zurichois de voir leur maturité bilingue allemand-français reconnue au niveau fédéral (Brohy & Gurtner 2014).

Les échanges/séjours linguistiques font l'objet de la recherche. Elle se concentre sur le processus de ceux-ci, pour les élèves zurichois (de la KZN et de la KFR), en Suisse romande : le rôle des différents acteurs dans l'école d'accueil, l'organisation de la mise en place du séjour, la collaboration au sein de l'école, les contacts présents entre le gymnase d'accueil et le gymnase d'origine, ainsi que les perspectives pour la suite des échanges. Tous ces points furent les thématiques des entretiens réalisés dans le cadre de ce travail et se concentrent exclusivement sur le point de vue des acteurs des gymnases francophones.

La mise en place de la recherche en Suisse romande a été faite sur la base de l'appel d'offre de Zurich et des extraits de la proposition d'évaluation de l'Université Fribourg qui consistaient à interviewer des acteurs jouant un rôle dans le séjour linguistique des élèves zurichois : des enseignants, des membres de la direction et des responsables d'échanges linguistiques des établissements secondaire II, sélectionnés selon la présence d'élèves d'accueil zurichois au moment des entretiens. Les sujets des entretiens concernent l'ensemble de l'organisation des échanges/séjours linguistiques dans l'accueil des élèves dans les établissements romands.

Dans chacun des quatre gymnases, il y a eu un entretien d'un membre de la direction ou du directeur lui-même, d'un responsable des échanges et/ou de la maturité bilingue au sein de l'école et d'un ou deux enseignants ayant accueilli un élève zurichois dans sa classe. Cela nous mène à 12 entretiens passés dans 4 gymnases différents. Il s'agit de 5 entretiens d'enseignants ayant accueilli des élèves zurichois dans leur classe durant l'année scolaire 2013-2014, de 2 entretiens de membres de la direction, de 2 entretiens de membres de la direction ayant aussi le rôle de responsable des échanges linguistiques et de 3 entretiens de responsables des échanges linguistiques et/ou maturités bilingues.

Résultats et conclusion

Dans une première partie théorique, il a clairement été mis en évidence qu'il existe bien un règlement fédéral de la maturité bilingue, mais que celui-ci reste assez vague afin que chaque établissement ou chaque canton (selon les régions) puisse avoir sa propre mise en place. Nous constatons alors la difficulté d'avoir une compatibilité parfaite pour les échanges linguistiques. La grande différence entre les établissements est le fait d'avoir un séjour obligatoire ou non. Il est vrai qu'un seul des deux gymnases zurichois et uniquement deux cantons romands rendent cette expérience obligatoire au sein de la filière bilingue. Dans la plupart des cas, il s'agit de

séjours d'un semestre ou moins. Mais quatre gymnases romands proposent également un séjour d'une année qui comptera parmi le cursus gymnasial.

Suite aux déclarations des différents acteurs interrogés, nous avons pu souligner le fonctionnement des processus d'échanges linguistiques, les difficultés rencontrées régulièrement, ainsi que les expériences traversées par ces personnes-là lors de l'accueil d'élèves zurichois. Ces dernières nous ont d'abord renseigné au sujet de leur rôle au sein de la filière bilingue et de leurs rapports aux langues pour que nous puissions avoir une idée des personnes interrogées. Elles nous ont ensuite fait part d'informations au sujet de la préparation du séjour, de son organisation, de la durée et du moment jugés idéaux d'un séjour, de la promotion, des notes et des places à disposition, du contact entre les personnes des deux écoles impliquées dans l'échange, de leur collaboration, ainsi que des perspectives pour ce type d'expérience.

Notre travail est limité dans la portée des résultats. Les entretiens qualitatifs ont permis de recueillir les avis de quelques enseignants, de quelques responsables des échanges linguistiques et de quelques membres de direction de quatre gymnases. Nous ne pouvons donc pas prendre en compte nos résultats pour l'ensemble des écoles romandes. De plus, ces écoles retenues ont été choisies sur la base des élèves en visite durant l'année scolaire 2013-2014 (moment des enregistrements des entretiens), de façon à parler de situations concrètes. Les propos rapportés sont évidemment influencés par ces cas concrets rencontrés.

Les quatre questions de recherche exposées ci-dessus ont pu être traitées grâce au cadre théorique et aux données récoltées dans les quatre gymnases romands. Suite à la discussion des résultats, nous retenons quelques améliorations pour le processus des échanges linguistiques dans le cadre des programmes de maturité bilingue.

D'abord, la prise de contact avec l'école partenaire et l'annonce de l'arrivée de l'élève devraient se faire le plus tôt possible. Ainsi, il est non seulement plus facile de trouver un partenaire d'échange, mais l'enclassement se fait également de manière plus aisée. Les enseignants peuvent ainsi aussi être informés relativement tôt. L'échange linguistique peut dans ce cas être privilégié plutôt qu'un séjour linguistique sans partenaire d'échange.

Un séjour d'un semestre est idéal sans notes, comme c'est déjà généralement le cas. En effet, les élèves restent motivés et peuvent ainsi se concentrer sur le perfectionnement linguistique, plutôt que sur les résultats dans les disciplines non-linguistiques. L'attente vis-à-vis du rôle des enseignants doit leur être mieux expliquée. Ils ne sont pas au courant des démarches et sont informés par les élèves d'échanges, mais cela ne suffit pas. Le responsable des échanges de

l'établissement scolaire est la personne de référence pour les élèves d'échange et la direction devrait plus mettre en avant le rôle de celui-là auprès des enseignants qui accueillent les élèves en échange. Etant en contact avec le responsable de Zurich, il peut répondre aux éventuelles questions administratives. Malgré ces rôles attribués, les objectifs des échanges des élèves doivent être mieux définis.

Les responsables et les enseignants désirent savoir comment se positionner dans l'expérience de l'élève, principalement dans sa manière de participer et de vivre à l'école. Dans ce cas nous proposons aux écoles de mettre à disposition des enseignants des *Recommandations concernant la notation des élèves hôtes de Romandie* (NT) pour prendre exemple sur la KFR (en annexe IV dans le texte intégral). La question de la communication rejoint les points mentionnés des objectifs et des recommandations à mettre en place. Ceci peut également être fait par une lettre de contact, contenant toutes les informations importantes, envoyée par l'école d'origine.

Les systèmes existants de maturité bilingue, ainsi que les différents systèmes scolaires de la filière classique rendent difficile une mise en place d'un réseau ou d'un système pérenne. Les échanges linguistiques au sein de ce programme restent possibles uniquement grâce à une certaine souplesse des acteurs et des écoles jouant un rôle dans l'expérience des jeunes. La durée idéale mentionnée par les personnes interrogées est toutefois d'un semestre ou d'une année (ce qui arrive cependant plus rarement).

Le moment du séjour linguistique semble opportun en M-2 ou en M-1 (donc avant la dernière année), mais les enseignants des écoles d'accueil sont ouverts à tous moments, comme il s'agit d'élèves auditeurs et qu'ils n'ont pas besoin de notes.

Pour des raisons de systèmes différents et étant donné que les séjours linguistiques ne sont pas obligatoires dans beaucoup d'écoles, il est difficile de mettre en place des partenariats pérennes entre les écoles. Mais, il serait possible de créer des contacts plus stables et transmettre les informations concernant les élèves à enclasser ou pour qui trouver des partenaires.

Les personnes interrogées sont unanimes pour dire qu'il serait souhaitable de mettre en place un réseau de familles d'accueil qui manquent parfois dans la mise en place d'un séjour linguistique. Même si les échanges sont privilégiés pour que chaque partenaire vive chez l'autre, c'est une lacune dans ces programmes.

Pour un prolongement de cette étude, il serait intéressant de retrouver les élèves ayant effectué un séjour linguistique durant le gymnase et de se demander s'ils sont retournés dans la région visitée ou s'ils ont fait des études dans cette région ou dans la langue de l'échange. En effet, une

étude longitudinale sur la suite du parcours des gymnasiens nous permettrait de voir si ce séjour linguistique a été bénéfique pour eux.

Finalement, nous espérons que les améliorations proposées dans le travail pourront être prises en compte pour les futurs échanges linguistiques et contribueront à généraliser la pratique des séjours d'élèves en Suisse par-delà les frontières linguistiques. Le rôle des échanges et des séjours linguistiques fait partie du discours du plurilinguisme suisse et il s'agit d'aller à la rencontre de l'autre par delà les frontières linguistiques. Les expériences vécues dans une autre région linguistique du pays (au lieu d'une région anglophone) permettent ensuite de rester en contact et de continuer d'entreprendre des activités ensemble en Suisse. Une telle opération pourrait être la base d'une cohésion nationale.

Extrait de la bibliographie

Brohy, C. und Gurtner, J.-L. (2014). Evaluation der Einführung eines zweisprachigen Maturitätsgangs Deutsch/Französisch an den Kantonsschulen Freudenberg und Zürich Nord. Schlussbericht, Université de Fribourg. Récupéré le 16 avril 2015 de www.bi.zh.ch/dam/bildungsdirektion/direktion/Bildungsrat/archiv/brb_2014/Sitzung_15._Dezember_2015/Schlussbericht_zweisprachiger_Maturit%C3%A4tsgang.pdf.spooler.download.1421133333083.pdf/Schlussbericht_zweisprachiger_Maturit%C3%A4tsgang.pdf

CSM (2012). *Règlement de la Commission suisse de Maturité (CSM) pour la reconnaissance de maturités cantonales bilingues*. Confédération suisse. Récupéré le 5 mars 2015 de www.sbfi.admin.ch/themen/01366/01379/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDeoN2gWym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--

Elmiger, D. (2008). *La maturité bilingue en Suisse : la mise en œuvre variée d'une innovation de la politique éducative*, Confédération suisse, Département fédéral de l'intérieur DFI, Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche. Récupéré le 2 février 2014 de http://www.nfp56.ch/f_projekt.cfm?Projects.Command=download&file=19_03_2008_10_17_12-La_maturit%E9_bilingue.pdf&name=La_maturit%E9_bilingue.pdf

Heinzmann S., Schallhart N., Müller M., Künzle R. und Wicki W. (2015). Sprachliche Austauschaktivitäten und deren Auswirkungen auf interkulturelle Kompetenzen und Sprachlernmotivation Schlussbericht (Forschungsbericht Nr. 44). Luzern : PH Luzern, Wissenschaftliches Kompetenzzentrum für Mehrsprachigkeit. Récupéré le 25 juin 2015 de www.centre-plurilinguisme.ch/documents/Sprachtausch_Schlussbericht.pdf